



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2023

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil,
Chers concitoyens, concitoyennes,
Bonsoir,

En tant que mairesse de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 *Les derniers états financiers*

En 2023, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 464 610 \$. Au 31 décembre 2023, l'avoir des contribuables se chiffrait à 19 681 115 \$, ainsi réparti : un surplus accumulé non affecté de 1 540 522 \$; un surplus accumulé affecté à la TECQ : 27 848 \$; à l'égout : 72 497 \$; à l'eau potable : 47 458 \$; à l'achat des bacs bruns et autres : 243 204 \$; des fonds réservés de 265 336 \$ et un investissement net dans les éléments à long terme pour 17 484 250 \$. Au 31 décembre 2023, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 7 850 793 \$, par rapport à une richesse foncière 2023 (rôle déposé le 15 septembre 2022) de 517 113 800 \$, représentant ainsi un ratio de 1,52 %. En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé de 967 566 \$, nous obtenons ainsi un endettement total net à long terme de 9 094 388 \$ au 31 décembre 2023. Ainsi, l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière 2023 représente un ratio de 1,76 %. Au 31 décembre 2023, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 7 850 793 \$, incluant un montant de 1 969 002 \$, attribuable aux dettes des différents développements résidentiels qui constituent des taxes de secteur et incluent les dépenses à financer.

1.2 *Le rapport des vérificateurs 2023*

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023 stipule que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

2. LES RÉALISATIONS DE 2023

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2023 :

- ❖ Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale (entre la rue du Couvent et la route des Pins);
- ❖ Ajout d'un inverseur pour génératrice et installation permanente au poste des Gouverneurs;
- ❖ Intégration au Scada, isolation et ventilation du panneau de la station des Gouverneurs;
- ❖ Prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard de la Gabelle;
- ❖ Asphaltage d'une partie du chemin des Dalles;
- ❖ Installation d'une chambre pluviale au parc des Grès (près du Dek hockey);
- ❖ Achat d'un tracteur à gazon;
- ❖ Remplacement de la clôture au parc Lavoie;
- ❖ Réaménagement de la rue Millette;
- ❖ Achat de feux barrières pour signaleur;
- ❖ Continuation du projet pilote pour la sécurité dans les quartiers résidentiels;
- ❖ Remplacement du débitmètre du 6^e Rang;
- ❖ Installation d'une sonde de niveau au puits n° 4;
- ❖ Remplacement des analyseurs Prominent à la station des Pins;
- ❖ Ajout de la collecte des matières compostables;
- ❖ Nouveau mobilier de bureau pour l'hôtel de ville;
- ❖ Remplacement du frigo à la salle communautaire;
- ❖ Remplacement de l'aérotherme au garage municipal;
- ❖ Modification à la gestion des accès à la caserne;
- ❖ Remplacement de la transmission de la niveleuse;
- ❖ Demande d'aide financière pour la mise à niveau du système de traitement des eaux usées dans le programme *PRIMEAU* 2023 qui a été acceptée : début des démarches en 2024;
- ❖ Intégration de l'optimisation des processus administratifs (MI-Consultants);
- ❖ Demande d'autorisation ministérielle pour le raccordement du puits n° 7;
- ❖ Embauche d'une directrice au service d'urbanisme.

En conclusion, nous avons réalisé 24 actions importantes pour notre municipalité. Je veux remercier mes collègues du conseil municipal pour votre rigueur et votre engagement dans les différents dossiers. Un grand merci à toute l'équipe municipale sans qui nous ne serions pas en mesure de réaliser autant de projets dans une année. Tous ensemble, nous faisons de notre municipalité une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre.

Merci !
Nancy Mignault, mairesse